

Baulon, le 2 juin 2010

Convocation du Conseil Municipal

Le jeudi 10 juin 2010 à 20h

Salle des Halles

Ordre du jour

ASSAINISSEMENT :

- **Approbation du compte mémoire de la SAUR 2009**
- **Approbation du compte d'affermage de la SAUR 2009**
- **Approbation du rapport annuel du délégataire 2009**

FINANCES:

- **Avenant à la convention Léo Lagrange**

DIVERS :

- **Création d'une commission « comice agricole »**

INFOS DIVERSES

Réunion du 10 juin 2010

Le dix juin deux mille dix, à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 2 juin 2010, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Paul RIU, Maire.

Présents :

Mmes DUTAY Marie-Renée, GRIMAULT Séverine, HAMON Patricia, LORGEUX Karine, PAQUET Isabelle, TOURNEUR Frédérique
MM BEGUINEL Jean-Pierre, CHASLES Paul, CRAMBERT Jean-Paul, DAVID Stéphane, LE DIRACH Didier, RENAUD Jean-Marc, RIU Jean-Paul, THEAUDIN Bruno.

Pouvoirs :

Mme HAMON Chantal donne pouvoir à Mme PAQUET Isabelle

Absents excusés :

M. FERREOL Thierry
Mme LACOURT Marie-Cécile
M. MÉLOT Jacques

M. BEGUINEL Jean-Pierre est désigné secrétaire

51/10 Approbation du compte mémoire de la SAUR 2009

M. le Maire présente le compte-mémoire assainissement 2009 dressé par la SAUR sur la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009 :

Au crédit de la collectivité :	21 335.30€
Correspondant à :	
Abonnements (299 abonnés)	5 916.34€
Consommation (9 531 m ³)	15 344.91€
Régularisation année précédente	108.92€
Reprise des impayés antérieurs	290.94€
Impayés en cours	-262.87€
Créances irrécouvrables	-62.94€

Auquel il faut déduire :
Rémunération de la société **968.42€**

TOTAL REVENANT A LA COMMUNE **20 366.88€**

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'approuver à l'unanimité le compte-mémoire assainissement 2009 dressé par la SAUR.

Reçu le 14 juin 2010, Préfecture de Rennes

52/10 Approbation du compte d'affermage de la SAUR 2009

M. le Maire présente le compte d'affermage 2009 dressé par la SAUR sur la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2009 :

Part communale :	21 217.13€
Correspondant à :	
Abonnements (299 abonnés)	5848.07€
Consommation (9 546 m ³)	15 369.06€

Part SAUR :	12 646.38€
Correspondant à :	
Abonnements (299 abonnés)	4 093.68€
Consommation (9 546 m ³)	8 552.70€

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'approuver à l'unanimité le compte d'affermage 2009 dressé par la SAUR.

Reçu le 14 juin 2010, Préfecture de Rennes

53/10 Approbation du rapport annuel du délégataire 2009

M. le Maire présente le rapport annuel du délégataire dressé par la SAUR concernant le service de l'assainissement pour la commune de Baulon.

Il présente les grandes lignes de ce rapport, notamment concernant :

- la synthèse de l'exercice,
- les propositions d'amélioration,
- les indicateurs de performance,
- l'organisation de la société,
- le contrat,
- la gestion de la clientèle,
- le patrimoine du service,
- le bilan de l'activité,
- la qualité du produit,
- les opérations réalisées,
- les travaux réalisés,
- le compte annuel de résultat de l'exploitation,

Il donne quelques chiffres clés :

- 8 175 m linéaires de conduites
- 299 branchements
- 19 077 m³ facturés
- 64 259 m³ épurés
- 9,2 tonnes de boues produites

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'approuver à l'unanimité le rapport annuel du délégataire 2009.

Reçu le 14 juin 2010, Préfecture de Rennes

54/10 Avenant à la convention Léo Lagrange

M. le Maire rappelle le marché de service passé avec Léo Lagrange Ouest pour l'animation jeunesse de Baulon le 29 juillet 2009.

Il rappelle que l'article 8.2 du CCAP autorise le titulaire du marché à proposer de nouveaux tarifs à la collectivité.

Il présente la proposition de Léo Lagrange pour les tarifs 2010, s'élevant à 29 400€ (soit une augmentation de 3,16%). Cette augmentation prend en compte :

- L'organisation et les actions prévues au cahier des charges
- L'évolution du temps de travail de l'animatrice (passage à 90% en septembre 2010)
- Mise à disposition en juillet sur l'animation cantonale
- L'organisation d'un séjour aux vacances de printemps
- Différentes sorties à thème au cours de l'année dont celle du Puy du Fou
- L'animation du carnaval

Le montant de 29 400€ sera ventilé comme suit :
14 700€ pour le second semestre 2010
15 100€ pour le premier semestre 2011

Après délibération, les membres du Conseil Municipal :

- **acceptent l'avenant proposé par Léo Lagrange Ouest**
- **autorisent le maire à signer celui-ci**

Votants : 15 Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 1

Reçu le 14 juin 2010, Préfecture de Rennes

55/10 Création d'une commission « comice agricole »

M. le Maire rappelle que l'organisation du prochain comice agricole incombe à la commune de Baulon.

Afin de travailler sur ce dossier, il convient de créer une commission ad hoc.

Quatre membres du conseil se présentent et sont élus à l'unanimité :

- **Bruno THEAUDIN**
- **Jean-Paul CRAMBERT**
- **Jean-Pierre BEGUINEL**
- **Didier Le DIRACH**

Reçu le 14 juin 2010, Préfecture de Rennes

50/10 Infos diverses

Recours Bossard : M. le Maire présente le courrier du Tribunal Administratif de Rennes rejetant la requête de M. et Mme BOSSARD dans le cadre de leur recours contre le PLU.

Antenne SFR : M. le Maire présente la proposition d'achat de la parcelle sur laquelle se trouve l'antenne SFR par cette société, pour un montant de 12 000€. Il rappelle également que sur le même site se trouvera peut être la future école privée. Par conséquent la proposition d'SFR ne sera pas acceptée.

Défense incendie : M. le maire informe les membres du Conseil Municipal de la conformité des poteaux incendie testés dans le bourg.

Ecole primaire : M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la décision de l'inspection académique de retirer un emploi à l'école primaire à la rentrée de septembre 2010.

Travaux de voirie : M. Paul CHASLES, adjoint au maire présente les travaux qui ont débuté récemment : effacement de réseaux rue de Lassy et sécurisation des abords des écoles.

ACTION : Mme Frédérique TOURNEUR présente le rapport de l'AG d'action. Elle en résume les grandes lignes notamment concernant :

- Le projet social
- Le territoire d'intervention
- Le réseau partenarial
- L'aide à l'accompagnement
- Les actions 2009
- Le bilan d'activité 2009
- Les projets 2010-06-11

Modification du PLU : M. Stéphane DAVID présente le projet de 4^e modification du PLU, dont les 3 axes sont :

- Modification du zonage pour le projet des 4 lots à bâtir près de la salle de sports
- Modification du zonage pour le projet de maison médicale
- Modification du zonage pour le projet de salle des sports

Reçu le 14 juin 2010, Préfecture de Rennes